



Synthèse de l'intervention relative au contrôle interne de la CANSSM de ses activités assurantielles maladie

Audit n°5 – 02/2020

Commission de Gestion du 27/02/2020



Processus Recours Contre Tiers (RCT) - *Moselle*

Processus et SI

- Actuellement 514 dossiers en cours (589 dossiers en N-1, 770 dossiers N-2 et 800 en N-3) pour un montant recouvré de 1 354 K€ (vs 1 675 K€ en N-1)
- Peu de changement concernant les outils et le processus mis en place : le Plan de Maîtrise Socle du régime général est toujours en application.

A noter : la CPAM Moselle ne gère plus que les RCT du RM (le RCT du RG Moselle est dorénavant géré par la CPAM de Nancy)

Contrôles directeurs

- Les contrôles directeurs mis en place sont ceux du RG et l'ont été pour cet exercice dans leur quasi globalité quand ceux-ci sont applicables

Axes d'amélioration

- Revoir la pertinence de certains indicateurs notamment concernant le délai de CRA à 90 jours (impossible à tenir puisque présentation des dossiers qu'un mois sur deux)
- Service Médical de l'Artois : la liaison ne fonctionne pas très bien sur les signalements entre SM et le Service RCT

Processus Gestion des Droits de Base – *Moselle et Artois*

Processus et SI

- Déploiement du RNP applicable au RG depuis le 01/07/2018, celui-ci a été mis à jour en 2019 et intègre les relations internationales

Contrôles directeurs

- La plupart des contrôles directeurs prévus au Référentiel National des Processus sont mis en place de manière identique que pour le RG

Axes d'amélioration

- Audits triennaux : absence de sondage de flux RM dans le panel de sondage audité
- Absence d'analyse du taux de certification des droits
- Absence de certaines requêtes (délai de réactivité des organismes, utilisation de la carte vitale volée, etc.)

☞ Parachever la mise en place des contrôles



Processus Rentes– *Moselle et Artois*

Processus et SI

- Pour rappel bascule en N-1 : PRIAM à EURYDICE entraînant également fin des logiciels Pégase (remplacé par Orphée), CASCADES (plus utilisé)
- Les flux du RM sont dorénavant totalement intégrés dans les flux du RG, les mêmes contrôles directeurs sont mis en place
- A noter la mise en œuvre au 01/01/2020 du Référentiel National des Processus

Contrôles directeurs

- La (quasi) totalité des contrôles directeurs ont été réalisés dans la mesure où ils étaient applicables

Axes d'amélioration

- RAS

Processus Reconnaissance AT-MP– *Moselle et Artois*

Processus et SI

- Les outils et le processus appliqués pour les flux Mines sont identiques à ceux du RG

Contrôles directeurs

- La totalité des contrôles directeurs ont été réalisés dans la mesure où ils étaient applicables

Axes d'amélioration

- Retards de traitement du Service Médical de l'Artois (4 prises en charge implicites sur 2019)



Processus PN / FSP FSE B2 – *Moselle et Artois*

Processus et SI

- Les outils et le processus appliqués pour les flux Mines sont identiques à ceux du RG
- Un nouveau processus Gestion des Flux Entrants mis en œuvre en 2019

Contrôles directeurs

- La totalité des contrôles directeurs ont été réalisés, à l'exception des contrôles relatifs aux Pièces Justificatives :
 - soulignons les bons taux SCOR en Moselle et en Artois, mais au-delà également, sur tout le territoire,
 - Notons les mauvais résultats des contrôles relatifs aux remboursement réalisés en l'absence d'entente préalable (15% sans paiement sur un sondage de 100 dossiers)

Axes d'amélioration

- Auditer le service flux entrants
- Réaliser des contrôles par sondage sur la réception des PJ en Moselle
- Mettre en place versant RM les contrôles de ciblage des PS (dits contrôle EOS)
- Améliorer la prise en compte des ententes préalables pour le remboursement des PN Mines





PCSAC tous processus – *Moselle et Artois*

Constats

- L'ensemble du PCSAC RG est appliqué au RM dans la mesure où celui-ci est applicable
- Concernant le contrôle des PJ qui n'est pas réalisable par requête via Flux Tiers, notons en compensation que :
 - le contrôle de la conformité de PJ lors du contrôle des double paiements est réalisé en Artois (0.35% d'anomalies)
 - Le contrôle ordonnateur sur PJ par échantillon maintenu en Artois
 - La montée en puissance de SCOR au niveau national
- ☞ Globalement, l'ensemble des contrôles respectent les seuils des PMS/RNP

Axes d'amélioration

- Etendre les contrôles de ciblage sur PS (contrôles EOS) sur les flux Mines

Lutte contre la fraude – *Moselle et Artois*

Constats

- Initialement un programme spécifique Mines validé par la DSS en 04/2017 correspondant à une extension des programmes nationaux aux flux Mines
- Dans la pratique, les services de LCF réalisent une extension de l'ensemble des actions menées sur les flux du RG :
 - Contrôles nationaux, régionaux, locaux
 - Signalements externes et internes
 - Requêtes MDR
- Au total sur les actions des services LCF ont conduit à : 486 K€ de préjudice subi et 474 K€ de préjudice évité

Axes d'amélioration

En attente d'évolution relative à la commission des pénalités :

- S'assurer d'une coopération régionale en matière de LCF
- Mettre en œuvre par le service médical des requêtes relatives au méga-consomphants

